

Longeville

le Mag'

JUILLET 2023

L
O
N
G
E
V
I
L
L
E
EN BARROIS



Page 3

Focus sur...
Les services techniques

Page 4

Budget
2023

Page 11

Les RDV
de l'été 2023

Mot du Maire

Contactez-nous

Mairie de Longeville-en-Barrois :

2, Rue de l'Orme
55000 LONGEVILLE EN BARROIS

03.29.79.19.24

mairie@longevilleenbarrois.fr

Lundi : 11h-12h / 14h-17h

Mardi : 11h-12h / 14h-17h

Mercredi : Fermé

Jeudi : 11h-12h / 14h-17h

Vendredi : 11h-12h / 14h-17h

Vie pratique

Participation citoyenne

Instauré en 2011
par le ministère de l'Intérieur,
le dispositif de participation
citoyenne s'inscrit dans
une démarche partenariale
entre les forces de l'ordre,
les élus et la population.



Chères Longevilloises, Chers Longevillois,



En cette période estivale, je prends la parole en tant que maire pour vous souhaiter d'excellentes vacances remplies de joies, de repos et de découvertes. Que ce soit à Longeville ou ailleurs, profitez de chaque instant pour vous ressourcer et partager des moments précieux avec vos proches.

En ce début d'année des évènements joyeux et plus tristes, nous ont réunis.

Le premier d'entre eux, la traditionnelle chasse aux œufs agrémentée de divers ateliers sous l'œil avisé de notre Lapin, a égayé notre week-end de Pâques,

En juin, c'est la fête foraine qui nous a rassemblé sous un soleil de plomb. Un somptueux feu d'artifice a été tiré le samedi soir devant un public venu nombreux. Prochainement, vous retrouverez les manifestations qui auront lieu dans notre belle commune.

Tout d'abord, le 13 juillet, nous célébrerons notre fête nationale avec le traditionnel feu d'artifice suivi d'une soirée animée par DJ MooMa, le 14 JUILLET après le dépôt de gerbe, ne manquez pas notre désormais repas champêtre suivi d'une journée orientée sur le thème du cirque avec la troupe de cirque PERSE CIRCUS. Samedi 26 août, aura lieu la 3^{ème} édition de « Longeville sous les étoiles ». Vous découvrirez toutes les informations sur ces 2 évènements de l'été dans ce Longeville le MAG.

Durant ce second semestre, nous mettrons également à l'honneur, nos jeunes concitoyens nouvellement diplômés, nous organiserons notre tant attendu repas des aînés et notre traditionnel défilé de Saint Nicolas.

De multiples évènements qui nous réunissent pour le plus grand plaisir de tous. Nous ne manquons pas d'avoir une pensée pour Jean Manchette, notre doyen et grand MONSIEUR qui s'en est allé, c'est avec fierté que la commune a souhaité lui rendre hommage.

Votre équipe municipale continue à s'engager auprès de vous, dès septembre des cafés citoyens seront mis en place afin d'échanger avec vous, des ateliers participatifs pourraient voir le jour pour continuer à avancer ensemble.

L'équipe Municipale se joint à moi pour vous souhaiter à tous un été radieux, rempli de moments inoubliables. Que ces vacances soient l'occasion de recharger vos batteries et de revenir avec une énergie renouvelée pour poursuivre notre belle aventure communale.

Merci et bonnes vacances à tous ! ■

Amicalement
Lionel BEAUFORT

Le dispositif de participation citoyenne vise à :

- ✓ Développer auprès des habitants d'un quartier ou d'une commune, une culture de la prévention de la délinquance ;
- ✓ Favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population ;
- ✓ Améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.

Les citoyens référents sont choisis sur la base du volontariat. Ils reçoivent une information spécifique dispensée par les gendarmes ou les policiers de leur secteur, afin de les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention, au comportement à adopter en cas d'évènement suspect et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale.

Les citoyens référents n'effectuent pas de rondes ou de patrouilles dans leur quartier ou leur commune. En revanche, ils sont invités à relayer rapidement auprès des forces de l'ordre et du maire les faits ou évènements qui ont retenu leur attention.

Intéressé contactez nous : mairie@longevilleenbarrois.fr

LES EMPLOYÉS DES SERVICES TECHNIQUES

Les employés des services techniques jouent un rôle essentiel dans la propreté et l'entretien quotidien d'un village. Leur responsabilité inclut des tâches telles que l'entretien des bâtiments, la réalisation de travaux d'entreprise générale tout en passant par de l'entretien de voirie, mise en place des réglementations liés aux arrêtés municipaux mais du printemps à l'automne, le ramassage des déchets que notre équipe municipale a remis en place, la tonte des pelouses, l'entretien des espaces verts, la plantation et l'arrosage des plantes et d'autres travaux similaires occupent 100 % de leur temps de travail. Il est important de noter qu'ils ne peuvent pas être présents partout en même temps.

L'ampleur d'un village peut présenter un défi en termes de ressources disponibles pour effectuer ces tâches. Si le village est vaste, il peut être difficile pour les services techniques de couvrir tous les secteurs en une semaine de travail. Ils doivent donc établir des priorités et organiser leur emploi du temps en fonction des besoins les plus urgents.

De plus, la météo joue un rôle crucial dans les activités des services techniques. Les intempéries rendent certains travaux impossibles, ce qui peut entraîner du retard dans la gestion des espaces verts. Par conséquent, les équipes doivent souvent adapter leur planification en fonction des conditions météorologiques et reporter certaines tâches si nécessaire.

Il est important que les habitants du village comprennent ces contraintes et soutiennent les services techniques en adoptant des comportements responsables, tels que le respect des règles de collecte des déchets, la participation à des programmes de recyclage et la préservation des espaces verts, l'entretien du trottoir devant leur résidence. La collaboration entre les résidents et les services techniques peut contribuer à maintenir un environnement propre et agréable pour tous. ■

Lionel BEAUFORT

PROJET À VENIR ... LA VIDÉOPROTECTION

Comme de nombreuses communes, Longeville en Barrois va déployer sur son territoire un dispositif de vidéoprotection.

La vidéoprotection, c'est quoi :

Il s'agit d'un système de surveillance par caméras installées sur la voie publique ou dans les lieux ouverts au public, comme les commerces, les gares ou les mairies. Ce dispositif vise à prévenir et à réprimer les infractions, à protéger les personnes et les biens, et à assurer la sécurité routière.

La vidéoprotection, ça sert à quoi :

- ✓ Dissuader les auteurs potentiels de délits ou de nuisances, comme le vandalisme, le vol, le trafic de stupéfiants ou les incivilités.
- ✓ Faciliter l'identification et l'interpellation des suspects, grâce aux images enregistrées et transmises aux forces de l'ordre.
- ✓ Aider à résoudre des enquêtes judiciaires, en fournissant des preuves ou des témoignages visuels.
- ✓ Rassurer la population et renforcer le sentiment de sécurité, en montrant que la commune est surveillée et protégée.
- ✓ Améliorer la gestion du trafic routier et la prévention des accidents, en permettant de contrôler le respect des règles de circulation et de réguler les flux.

La vidéoprotection, ça marche comment :

Les images recueillies par les caméras sont enregistrées et stockées pendant 30 jours sur un serveur avant effacement. Les caméras ne peuvent être consultés que par des personnes

habilitées par l'autorisation préfectorale et dans le cadre de leurs fonctions

Ces mêmes images peuvent être utilisées comme moyen de preuves au procès pénal éventuel.

Les caméras se trouveront sur des points stratégiques tels que les entrées et sorties de ville certaines places ainsi que la salle des fêtes elles permettront la vérification des plaques d'immatriculation des véhicules qui entrent et sortent de la commune.

Les images sont enregistrées en continu et gardées pendant 30 jours pendant lesquels elles peuvent être re visionnées et extraites à partir de faits établis à la suite d'une procédure avec réquisition d'un officier de police judiciaire.

La mise en place d'un système de vidéo protection dans notre commune est soumise à plusieurs conditions légales et réglementaires :

- ✓ Elle doit être autorisée par le préfet du département, après avis du maire et du procureur de la République elle doit respecter les principes du règlement général sur la protection des données (RGPD) et de la loi informatique et libertés, notamment en matière d'information, de consentement, de durée de conservation, de droit d'accès et d'opposition des personnes concernées. ■

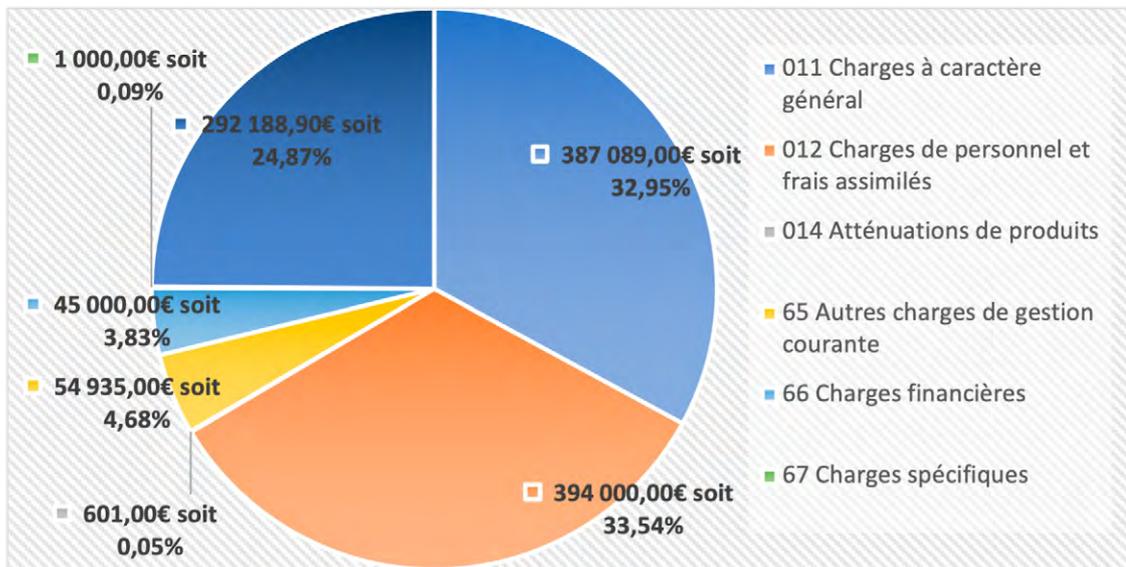
Philippe SCHWARZ
Réfèrent Sécurité

Budget 2023

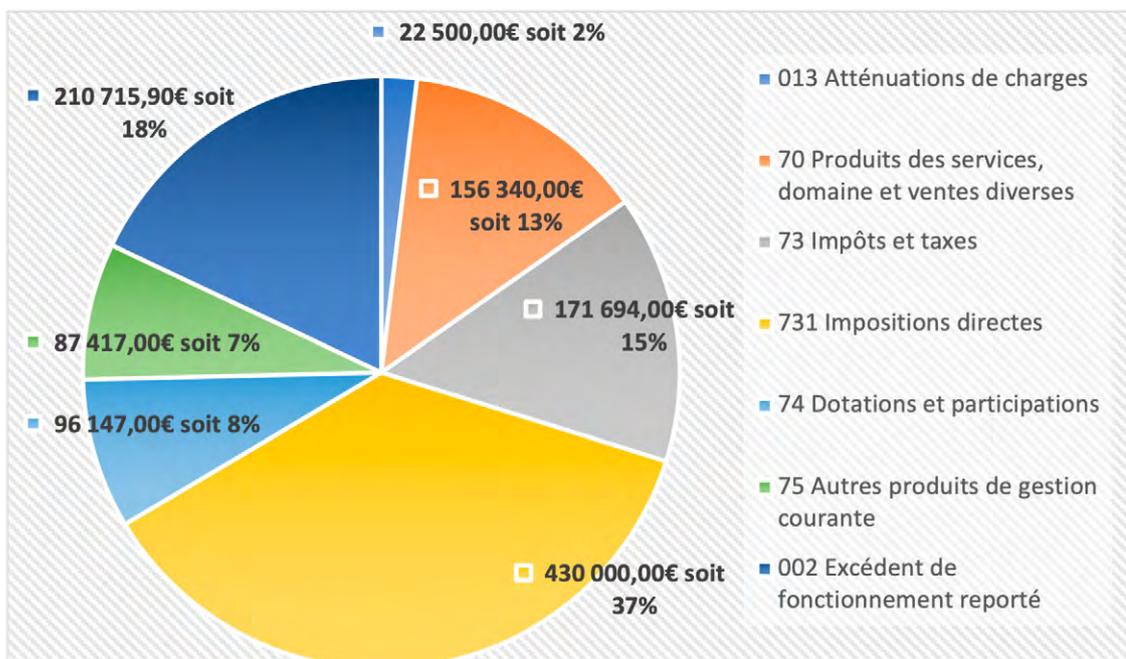
Le budget d'une collectivité est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses nécessaires à l'activité. Chaque année, le budget fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal qui autorise le Maire à réaliser les dépenses et recettes. Il est divisé en 2 sections : **fonctionnement** et **investissement**.

	Fonctionnement	Investissement	Total
1 - LONGEVILLE EN BARROIS (M57)	1 174 813,90 €	918 692,29 €	2 093 506,19 €
TOTAL	1 174 813,90 €	918 692,29 €	2 093 506,19 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 174 813,90 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 174 813,90 €

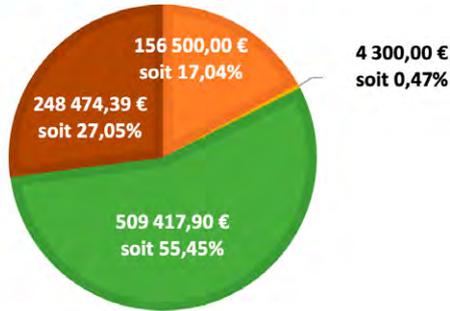


FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

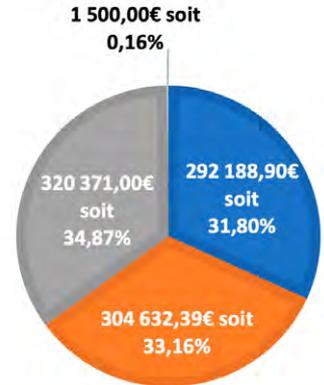
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- 16 Emprunts et dettes assimilés
- 20 Immobilisations incorporelles
- 21 Immobilisations corporelles
- 001 Déficit d'investissement reporté



RECETTES D'INVESTISSEMENT

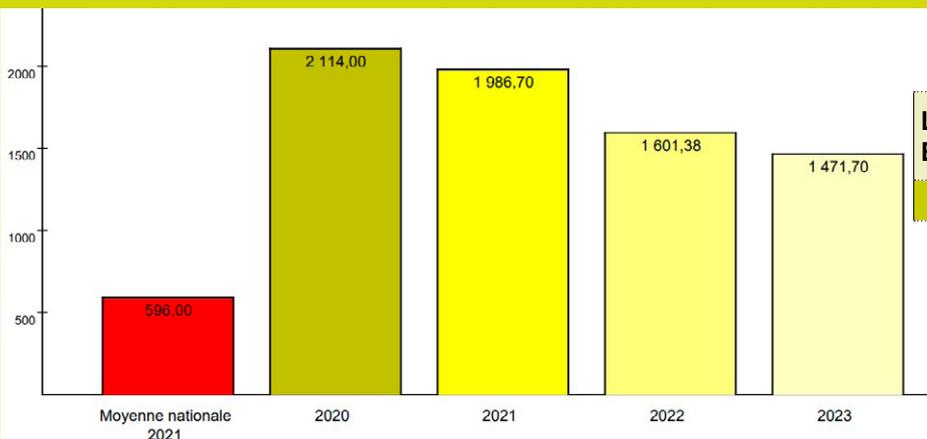
- 021 Virement de la section de fonctionnement
- 10 Dotations, fonds divers et réserves
- 13 Subventions d'investissement reçues
- 16 Emprunts et dettes assimilés



ÉTAT DE L'ENDETTEMENT ANNUEL
(avec emprunts sur créances)

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Frais	Ecart de change	Total versement	Capital restant
2023	1 718 949,07	152 889,37	36 412,94	0,00	(+) 0,00	189 302,31	1 566 059,70
2024	1 566 059,70	154 342,58	32 936,32	0,00	(+) 0,00	187 278,90	1 411 717,12
2025	1 411 717,12	155 821,42	29 434,07	0,00	(+) 0,00	185 255,49	1 255 895,70
2026	1 255 895,70	157 326,43	25 905,64	0,00	(+) 0,00	183 232,07	1 098 569,27
2027	1 098 569,27	142 872,16	22 378,45	0,00	(-) 0,00	165 250,61	955 697,11
2028	955 697,11	128 108,15	19 161,22	0,00	(+) 0,00	147 269,37	827 588,96
2029	827 588,96	129 239,91	16 006,05	0,00	(+) 0,00	145 245,96	698 349,05
2030	698 349,05	130 393,51	12 829,04	0,00	(-) 0,00	143 222,55	567 955,54
2031	567 955,54	131 569,31	9 629,80	0,00	(-) 0,00	141 199,11	436 386,23
2032	436 386,23	98 286,63	6 407,87	0,00	(+) 0,00	104 694,50	338 099,60
2033	338 099,60	99 508,32	4 697,17	0,00	(+) 0,00	104 205,49	238 591,28
2034	238 591,28	81 688,17	3 016,33	0,00	(+) 0,00	84 704,50	156 903,11
2035	156 903,11	63 244,42	1 959,06	0,00	(+) 0,00	65 203,48	93 658,69
2036	93 658,69	63 658,69	1 055,90	0,00	(+) 0,00	64 714,59	30 000,00
2037	30 000,00	30 000,00	305,64	0,00	(+) 0,00	30 305,64	0,00
Sous-total		1 718 949,07	222 135,50	0,00		1 941 084,57	
Total		1 718 949,07	222 135,50	0,00		1 941 084,57	

ENCOURS DE LA DETTE EN EUROS PAR HABITANT TOUS BUDGETS CONFONDUS



	Encours de la dette
LONGEVILLE EN BARROIS (M57)	1 718 949,07 €
TOTAL	1 718 949,07 €

Sandrine CHEVAL
Adjointe déléguée aux finances

Vivre Ensemble

Dans nos sociétés modernes, les interactions entre voisins sont fréquentes, il est essentiel d'établir des règles de voisinage pour favoriser une cohabitation harmonieuse. Ces règles, basées sur le respect mutuel et la courtoisie, visent à prévenir les conflits et à créer un environnement agréable pour tous.

Respect et tranquillité des voisins

L'un des aspects les plus importants de la vie en communauté est le respect de la tranquillité des voisins. Il est essentiel d'éviter les bruits excessifs, notamment pendant les heures de repos. Il est également recommandé de ne pas organiser de fêtes bruyantes tard le soir et de limiter l'utilisation d'outils ou d'appareils bruyants pendant les heures sensibles.



Le stationnement

Le stationnement peut être une source de tensions. Il est donc recommandé de respecter les règles de stationnement établies. Veillez à ne pas bloquer l'accès aux garages ou aux allées et à ne pas occuper abusivement les places réservées aux personnes à mobilité réduite. En cas de difficulté pour trouver une place de stationnement, il est préférable de communiquer avec les voisins pour trouver des solutions amiables.



Nos animaux de compagnie

Si vous avez des animaux de compagnie, il est primordial de veiller à ce qu'ils ne causent pas de nuisances. Cela implique notamment de ramasser les déjections de votre animal dans les espaces communs, de limiter les aboiements excessifs et d'éviter que votre animal ne perturbe la tranquillité des autres habitants.



Enfin, la communication et le respect mutuel sont essentiels pour entretenir de bonnes relations de voisinage. Prenez le temps de saluer vos voisins, d'échanger des courtoisies et de répondre aux éventuelles préoccupations ou problèmes qui pourraient survenir. En cas de désaccord ou de conflit, privilégiez la discussion calme et respectueuse pour trouver des solutions mutuellement acceptables.

✓ En respectant la tranquillité, en gérant correctement les déchets, en étant attentif au stationnement, en prenant soin de vos animaux de compagnie et en favorisant la communication et le respect mutuel, vous contribuez à créer un environnement agréable pour vous-même et vos voisins. Souvenez-vous que vivre en harmonie avec ceux qui nous entourent est bénéfique pour tous et peut améliorer la qualité de vie de chacun. ■

Lionel BEAUFORT

Amélioration de l'habitat : Des aides pour financer vos travaux

Depuis juin 2021, la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud a mis en place à l'échelle du territoire intercommunal une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ; cette opération concerne ainsi directement les habitants de la commune.

Sous conditions, l'OPAH aide les particuliers à réaliser des travaux d'économies d'énergie, d'adaptation au handicap ou à la perte de mobilité et d'autres travaux de plus grande ampleur.

Aux aides de base, s'ajoutent des primes spécifiques (Etat/Anah, communauté d'agglomération, caisses de retraite), qui réduisent d'autant le reste à charge financier dans les projets.

Pour vérifier votre éligibilité à ces actions et le cas échéant bénéficier des avantages mis en place, n'hésitez pas à contacter Soliha (en l'occurrence le CMAL). Il est aussi chargé de vous accompagner aux différents stades de vos démarches : informations initiales, conseils personnalisés, calcul des gains énergétiques, aide à la constitution des dossiers, etc.

Soliha est par ailleurs en relation avec les autres partenaires Habitat dont la plateforme SARE du Pays Barrois (en cas de projets d'économies d'énergie) mais aussi les caisses de retraites, le CAUE, le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine ou bien encore les ILCG.

L'OPAH à Longeville-en Barrois :

En près de deux ans :

- ✓ 20 ménages renseignés
- ✓ 15 dossiers déposés et acceptés
- ✓ Pour 235.000 € de travaux
- ✓ Et 166.000 € de subventions accordées

En résumé : l'OPAH est une opération publique locale pour bien vous renseigner et vous guider vers les montages qui répondront le mieux à vos besoins. Elle arrivera à la fin de sa première tranche en juin 2024 mais il n'est pas trop tard pour vous renseigner et cela ne vous coûtera rien.

Attention ! Les aides ne sont pas rétroactives et ne bénéficient pas aux travaux déjà engagés ou terminés. ■

Isabelle SIMON

Directrice Adjointe SOLIHA

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT



L'OPAH MEUSE GRAND SUD

Améliore votre habitat !

- > Pour les propriétaires privés et copropriétés de toutes les communes de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud
- > Informations, conseils et accompagnement dans vos démarches
- > Aides financières incitatives pour améliorer l'habitat, réaliser des travaux d'économies d'énergie, adapter son logement ou rénover un bien à mettre en location (les aides de l'OPAH sont sous conditions).

MEUSE
GRAND
SUD
Communauté d'Agglomération
Bar-le-Duc, Sud Meuse

Des permanences où vous rendre :

- ✓ Chaque 1^{er} mardi du mois : de 10h00 à 12h
à la **Maison France Services**
à Ligny en Barrois – 14 rue des Etats Unis
- ✓ Aux **bureaux du CMAL**
98 boulevard de la Rochelle à Bar-le-Duc
Du lundi au jeudi : 9h00/12h00 &
13h30/17h00 - Vendredi : 9h00/12h00

Renseignements :

03 29 79 23 10 – meuse@solihha.fr

Hommage à Jean Manchette

LA DÉPORTATION DE JEAN MANCHETTE

Jean Manchette est né à Menaucourt (55500) le 30 décembre 1921. Il réside, avec son épouse Yvonne, à Longeville-en-Barrois au 50, rue Morteau. Il est décédé le 5 mai 2023, chez lui.

L'AFFAIRE DE LIGNY

Le 1^{er} mars 1943, Jean Manchette, avec 80 jeunes gens du canton de Ligny-en-Barrois, passe une visite médicale en vue de partir pour le STO. Mais, après la visite, les jeunes gens défilent en ville, passent devant la gendarmerie et la Kommandatur, vont déposer une gerbe cravatée aux couleurs nationales au monument aux morts en chantant « la Marseillaise » et « la Marche lorraine ». Malgré cette initiative osée, tous rentrent chez eux : la gendarmerie française n'est pas intervenue et les Allemands non plus.

La surprise est donc grande lorsque le 8 mars, la *Feldgendarmerie* vient arrêter la plupart de ces jeunes : deux autobus font le tour du canton et emmènent les «raflés» à la prison de la gestapo à Bar-le-Duc, dans l'ancienne École Normale de Filles.

LA DÉPORTATION

Dans la nuit du 11 au 12 mars, vingt-huit jeunes gens, vont quitter Bar-le-Duc.

Ils arrivent au camp de Royallieu, près de Compiègne. Là, ils ont souffert de la faim, des puces et des poux : c'était infernal. Le jour de Pâques, il y eut un repas amélioré : 3 ou 4 pommes de terre cuites à l'eau, un œuf cuit dur pour 4 et une boule de pain ! Puis, c'est le départ vers l'inconnu.

Le 27 avril 1943, ils partent dans des wagons à bestiaux, entassés à 95 ou 100 personnes. Il est pratiquement impossible de s'asseoir ou de s'allonger. Bien sûr, il n'y a pas de toilettes, seulement un bidon de 200 litres...

On nous avait donné un pain mais quand nous sommes arrivés, nous n'avions pu en manger que la moitié. Pourquoi ? À cause de la soif ! Il n'y a rien de pire que la soif. On avait la langue gonflée, on ne pouvait pas manger ! Jean Manchette arrive au camp de Sachsenhausen, situé au Nord de Berlin ; c'était une sorte d'annexe du camp d'Oranienburg.

Dès l'arrivée, on est accueilli par des coups de crosse, par des chiens et il faut décharger les hommes décédés durant le trajet ! Nous sommes réunis sur la place d'appel et le commandant nous accueille ainsi : « Vous êtes là

pour travailler et crever ! Et vous sortirez par-là ! » Et il nous montre une très haute cheminée d'où sort une fumée noire.

C'est ensuite le départ vers le travail au Kommando (ou camp annexe) de Stacken puis, plus tard, dans celui de Falkensee.

Il va connaître le travail forcé, les coups, le manque de nourriture, la déshumanisation, la dysenterie, les blessures.

UNE JOURNÉE AU CAMP

On se lève à 4 h 30 puis on avale un ersatz de café. Nous gagnons ensuite la place d'appel où nous sommes rangés par cinq. Ils nous comptent plusieurs fois ; il faut rester debout, très longtemps, souvent plus d'une heure, par tous les temps, à un endroit non protégé des intempéries... c'était terrible.

C'est ensuite le départ vers le travail au Kommando où je devais décharger des wagons de ciment et de briques : c'était épuisant et nous n'avions rien pour se protéger les mains. Il fallait aussi savoir s'économiser, sans se faire repérer par le Kapo ou par un SS. Sinon, les coups pleuvaient ; nous en recevions déjà souvent, la plupart du temps pour rien.

Nous avons construit des baraquements pour des STO italiens. À 12 heures, la soupe arrivait du camp. C'était de l'eau avec des rutabagas et des fanes de carottes. Le travail reprenait jusqu'à 18 heures, on rentrait au camp. Nous subissions encore l'appel, on nous donnait un morceau de pain (si on pouvait appeler cela du pain !) puis il fallait encore se hisser sur sa couche et se serrer contre un « squelette », avec qui on dort tête-bêche, ses pieds dans la figure. Auparavant, il fallait plier notre tenue, taper dessus quand elle était mouillée et la poser devant le châlit. Aux pieds, nous portions des galoches.

Il raconte qu'il a eu plusieurs fois de la chance : *Un soir, on nous a donné de l'eau mais elle était trop froide : cela m'a provoqué une crise de dysenterie. Nous étions en train de creuser des tranchées. J'ai eu envie de déféquer et je me suis rendu dans une autre tranchée. Un SS m'a repéré : il a commencé à m'enterrer mais heureusement il s'est arrêté au menton. J'ai vraiment cru que c'était la fin... Un copain est venu me dégager. Au début de l'année 1945, j'étais à bout. Nous montions alors des plaques de béton et j'ai dit à mon copain que je n'en pouvais plus. Mais le lendemain, le miracle a eu lieu : j'ai appris que j'allais travailler à la fabrique, sur une fileteuse. Pouvoir travailler à l'abri m'a sauvé la vie. Par contre, j'ai été sérieusement blessé par un SS qui m'a donné un coup de botte dans la jambe. J'ai craint le tétanos et la gangrène.*



Décédé le
5 mai 2023
à l'âge de 101 ans

Enfin, j'ai eu la chance encore, vers la fin de la guerre, de ne pas avoir été évacué : j'ai échappé à ce qui a été appelé « les marches de la mort ».

Il est libéré en avril 1945 et rentre chez lui, très affaibli. Il ne reprend le travail qu'après de longs mois de convalescence. À 20 ans il pesait 63 kg, quand il est sorti du camp, seulement une trentaine et aujourd'hui 51 kg.

LA TRANSMISSION VERS LA JEUNESSE

Depuis plus d'une trentaine d'années, Jean Manchette est intervenu dans les écoles primaires, dans les collèges (surtout), dans les lycées et à l'IUFM de Lorraine.

Il sait raconter ce qu'il a vécu et sait intéresser les jeunes¹ ; il sait faire comprendre les souffrances endurées par les jeunes générations. Il sait aussi susciter la réflexion sur les horreurs du passé mais il ne transmet pas un message de haine. Il insiste sur la réconciliation franco-allemande.

Il est donc souvent appelé par les professeurs d'Histoire pour préparer le Concours national de la résistance et de la Déportation.

Il est également Vice-président de l'Union départementale des Résistants, Déportés, familles de Fusillés et de Disparus de la Meuse. Il aurait dû être président mais ne l'a pas voulu.

Il a de nombreuses décorations dont 3 qu'il préfère : Chevalier de la Légion d'Honneur, chevalier de l'Ordre du Mérite et Commandeur des Palmes académiques.

Il est décédé le 5 mai 2023 chez lui, à Longeville-en-Barrois. ■

Article réalisé par Pierre LEFÈVRE,

Rédacteur des Dossiers Documentaires Meusiens, auteur du livre Les déportés du canton de Ligny-en-Barrois (DDM, novembre 2014) et président de l'UD des Résistants, Déportés, familles de Disparus et Fusillés de la Meuse.

1. Il est intervenu pour la première fois, avec moi, au collège Robert Aubry de Ligny-en-Barrois, dans les années quatre-vingts ; depuis je l'ai accompagné souvent. Partout, il captive son auditoire et il est devenu très connu dans tout le département.



Notre priorité *vous informer !*

Un petit nouveau est arrivé !

Dans notre programme « *un nouvel élan pour Longeville* » nous avons pris l'engagement de développer la communication pour tous.

Nous continuons notre développement avec la création de notre page **INSTAGRAM**.

Focus sur nos différents canaux de communication.

✓ En premier lieu ces informations sont disponibles sur notre site internet « *Longeville-en-barrois.fr* »

✓ Depuis le mois de juin 2022, deux panneaux d'affichage électroniques vous permettent d'être informé des différents événements qui ont lieu dans notre commune. À noter que le panneau situé rue de Bar est pourvu d'un radar pédagogique afin de prévenir les automobilistes d'une vitesse excessive.

✓ Dernièrement nous avons choisi pour notre commune une application mobile « *Localiti* » celle-ci par une simple installation sur votre téléphone vous informe en direct.

✓ Toujours pour les adeptes du numérique, nos pages *Facebook* et *Instagram* qui vous informent au quotidien de ce qui se passe sur notre commune et ailleurs.

Mais bien sûr vous avez toujours la possibilité de consulter nos *panneaux d'affichages papier* situés à divers endroits de notre commune.

Sans oublier notre bulletin biennuel « *Longeville Le Mag* ».

Continuons à communiquer avec VOUS afin de vous rendre compte de la vie communale, d'échanger et de partager avec vous les informations publiques. ■

Mélanie DILLINGER



Bulletin municipal
Distribué 2 fois par an.



[longevilleenbarrois55](https://www.instagram.com/longevilleenbarrois55)



Mairie Longeville en Barrois



Les panneaux d'affichage
situés dans différents
secteurs de notre village.



Les panneaux *City Lumineux*
situés rue de Bar et rue des alliés.



Site internet :
<https://longeville-en-barrois.fr>

Application mobile
Localiti.
Inscrivez-vous !

Les RDVS de l'été 2023

La commune s'associe de nouveau aux associations locales, un grand merci à elles, pour vous concocter deux événements festifs.

LON GEVILLE EN BARROIS

FESTIVITES 14 JUILLET

SITE DE L'ETANG COMMUNAL

13 14

SOIREE ANIMEE PAR DJ MOOMA

19H00 - OUVERTURE DU SITE

23H00 FEU D'ARTIFICE

2H00 FERMETURE DU SITE

11H00 - CÉRÉMONIE MONUMENT AUX MORTS

12H00 - REPAS CHAMPÊTRE

ANIMATIONS

STRUCTURES GONFLABLES
ATELIERS ARTS DU CIRQUE
FIL TENDU - BOULE ÉQUILIBRE - ROLA BOLA - JONGLERIE
ECHASSIERS - PELUCHES GEANTES - JONGLEURS - SCULPTEUR DE BALLONS

SPECTACLE DE DANSE

JEUX EN BOIS

MAQUILLAGE ENFANTS

CARICATURES

INITIATION MARCHÉ NORDIQUE

ENTREE LIBRE

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

PERSE CIRCUS

ORGANISATION : COMMUNE DE LONGEVILLE-EN-BARROIS
TÉLÉPHONE : 03 29 79 19 24 MAIL : MAIRIE@LONGEVILLEENBARROIS.FR



Au programme cette année :

La présence de **PERSE CIRCUS**.

Jeux gonflables, Trampoline, Fil tendu, Boule équilibre
Rola bola, jonglerie, échassiers, peluches géantes,
Jongleur, sculpteur de ballons

Mais aussi, un espace « jeux en bois », maquillage enfants,
initiation marche nordique, caricatures, démonstration
de danse, stands de glaces et crêpes.

Mélanie DILLINGER

FESTIVITES DU 14 JUILLET

LE 13 JUILLET

- ✓ La soirée sera animée par le **DJ TEAM MooMa EVENTS** pour assurer l'ambiance !
- ✓ Une explosion de couleurs vous attend aux alentours de 23h00 aux abords des berges de l'étang
- ✓ Buvette et restauration sur place pour régaler vos papilles en salé comme en sucré.

LE 14 JUILLET

- ✓ Le 14 juillet débutera par une cérémonie officielle et un dépôt de gerbe au monument aux morts à 10h30.
- ✓ Nous nous dirigerons ensuite vers le site de l'étang communal où un verre de l'amitié sera offert par la commune.
- ✓ Nous continuerons cette journée, par le repas champêtre, les animations et la convivialité, qui réunira petits et grands, de 11h à 18h00, dans une ambiance festive !

Côté restauration

- ✓ Un repas champêtre à 18 € sur réservation, vous est proposé.
Au menu : coquille macédoine, Couscous, boisson et café.
- ✓ Pour les enfants, un menu à 8 € = 1 chipolata, frites, boisson et 1 crêpe.

2023 DATES À RETENIR

Samedi 26 août 2023 :

Cinéma de plein air – étang communal

Week-end des 28 et 29 octobre 2023 :

Halloween – salle des associations

Samedi 11 novembre 2023 :

Cérémonie Armistice – Monument aux morts

Dimanche 26 novembre 2023 :

Repas des aînés – salle Albamiel

Dimanche 10 décembre 2023:

Défilé de Saint Nicolas

COMMUNE DE LONGEVILLE EN BARROIS

GRATUIT

SAMEDI 26 AOUT
SITE DE L'ETANG COMMUNAL

CINEMA DE PLEIN AIR

TOP GUN MAVERICK

DEBUT DE L'ÉVÉNEMENT 19H30
PROJECTION 21H00

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Longeville sous les étoiles revient pour la troisième édition. Cette année encore nous clôturons les vacances d'été par le cinéma de plein air avec la projection du film TOP GUN MAVERICK. Un film d'action réalisé par Joseph Kosinski, sorti en 2022.

La séance sera projetée sur un écran gonflable Géant de 10 m x 6 m et aura lieu le 26 août 2023 à la tombée de la nuit sur le site de l'étang communal.

Côté salé, venez découvrir des burgers d'exception. Côté sucré popcorn, barbe à papa, bonbons et glaces. Sans oublier la buvette. Tous seront là pour vous satisfaire !

Bonne séance ! ■

Synopsis : Après plus de 30 ans de service en tant que l'un des meilleurs aviateurs de la Marine, Pete « Maverick » Mitchell est à sa place, repoussant les limites en tant que pilote d'essai courageux et esquivant l'avancement de grade qui le mettrait à la terre. Entraînant de jeunes diplômés pour une mission spéciale, Maverick doit affronter les fantômes de son passé et ses peurs les plus profondes, aboutissant à une mission qui exige le sacrifice ultime de ceux qui choisissent de la piloter.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour ces événements, Ô combien attendus !

Mélanie DILLINGER



INTERVIEW DÉCALÉE

de Stéphane MATHIEU

Quelle a été ta première pensée ce matin ?

Comme chaque matin, mes pensées vont vers les gens que j'aime. Je profite de me réveiller auprès de la personne que j'aime, et je pense à mes enfants et ma famille.

Quel est ton péché mignon ?

Les bonbons

Quand tu étais plus jeune, quelle était ta peur la plus ridicule ?

La présence d'un fantôme dans le grenier chez mes parents.

Si tu avais l'occasion d'animer une émission, laquelle choisirais-tu et pourquoi ?

Le club Dorothée, pour revoir en intégralité les épisodes de Goldorak avec l'insouciance d'un enfant.

Si chaque journée comptait une heure de plus, à quoi souhaiterais-tu la consacrer ?

Je partagerai cette heure supplémentaire avec les gens que j'aime.

Si tu devais déménager à l'étranger, quel pays choisirais-tu ? Pourquoi ?

Je partirai en Australie, pour l'immensité et la beauté des paysages et voir les kangourous. 😊

Si tu avais l'occasion d'envoyer un message au monde entier, qu'écrirais-tu ?

Sans donner de leçon, je dirai au monde entier de profiter de la vie car à chaque moment une tuile peut arriver. D'aimer les gens, de faire l'amour pas la guerre.

Des talents cachés à nous révéler ?

Pas de talent particulier, bon bricoleur, je m'intéresse à beaucoup de choses manuelles et intellectuelles sans prétention.

Si tu pouvais retirer un mot du dictionnaire, lequel choisirais-tu ?

Sans hésiter je retirerai le mot : haine et ses dérivés.

Si tu ne pouvais plus écouter qu'un seul album jusqu'à la fin de ta vie, lequel choisirais-tu ?

Pas un album, mais étant trompettiste je garderai quelques morceaux comme L'Ave Maria, You raise me up, The rose.

Stéphane MATHIEU, 52 ans, a deux enfants, il exerce la profession d'électricien au Centre Hospitalier de Bar-le-Duc, profession qu'il met régulièrement à profit pour la commune.

Conseiller Municipal Délégué est en charge des travaux en régie et de la rénovation énergétique. Très investi, Stéphane a mené le projet du changement de l'éclairage public, il a été un des initiateurs de la maison de l'horreur.

Artificier officiel de la commune il a cœur de nous préparer chaque année les différents tableaux pour le feu d'artifice du 14 juillet.

Lionel BEAUFORT